



COMMUNIQUE A LA PRESSE
DU FRONT COMMUN SYNDICAL DE L'ENSEIGNEMENT – 22 février 2011

TROP, C'EST TROP !

Avant la reprise des négociations sectorielles, le Gouvernement a livré à la presse les modifications qu'il compte apporter au régime des aménagements de fin de carrière (DPPR) des enseignants.

Elles sont essentiellement de deux ordres :

- Retarder l'âge d'accès à la disponibilité totale.
- Réduire le calcul du traitement d'attente.

Par cette double attaque frontale, le Gouvernement veut faire croire qu'il pérennise les possibilités de départ anticipé, mais en modifie en réalité les conditions de telle façon que bien peu d'enseignants pourront encore en bénéficier.

En raison de la pénibilité croissante du métier, de réelles possibilités d'aménager sa fin de carrière doivent perdurer et nous ne participerons pas à une mascarade destinée à les vider de toute substance.

En conséquence, le Front commun syndical exige le retrait immédiat de toute mesure affectant le calcul du traitement d'attente et l'ouverture d'une concertation sérieuse et aboutie concernant les conditions d'accès aux DPPR.

Si cette double exigence n'est pas rencontrée, le Front commun syndical refusera de poursuivre les négociations sectorielles et en réfèrera à ses affiliés.

La réponse du Gouvernement doit être rapide et précise. Le Front commun syndical en analysera la teneur avant de répondre à toute nouvelle invitation à poursuivre les négociations.

Pascal CHARDOME
CGSP-enseignement

Eugène ERNST
CSC-enseignement

Guy LARONDELLE
SLFP

Joan LISMONT
SEL-Setca

Marc WILLAME
Appel

Vincent DONATO
CSC-services publics

Michel JACOBS
CGSP - Amio